

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

Procès-verbal de l'**ajournement** de la réunion ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Bois-Francis du 18 juin 2018, tenu le mercredi 27 juin 2018 à 20 h 30, au centre administratif de ladite Commission scolaire, 40, boulevard des Bois-Francis Nord, Victoriaville, et à laquelle sont présents :

Madame Paulette S. Rancourt, présidente
Madame Sylvie Bilodeau, vice-présidente
Madame Manon Aubry, commissaire
Madame Nancy Beaulieu, commissaire
Monsieur Guillaume Boisvert, commissaire
Madame Lucie Corriveau, commissaire
Monsieur Jacques Daigle, commissaire
Monsieur Jean-François Laflèche, commissaire
Madame Manon Lambert, commissaire
Madame Pascale Ramsay, commissaire
Madame Colette Vézina, commissaire
Monsieur Dany Boudreault, commissaire parent
Monsieur Jean-Philippe Hamel, commissaire parent

Absences :

Monsieur Christian Angers, commissaire
Madame Nadia Cloutier, commissaire
Madame Réjeanne Lepage, commissaire
Monsieur Jean-François Labbé, commissaire parent
Madame Marilou Noreau, commissaire parent

Sont également présents :

Monsieur Julien Lavallée, directeur général
Monsieur Alain Desruisseaux, directeur général adjoint
M^e Michael Provencher, secrétaire général

OUVERTURE DE LA RÉUNION ORDINAIRE

Constatant qu'il y a quorum, la présidente, madame Paulette S. Rancourt, déclare ouverte la réunion ordinaire du conseil des commissaires à 20 h 46.

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune question.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Lucie Corriveau propose que l'ordre du jour soit accepté avec les ajouts suivants :

- Appréciation du rendement de la direction générale,
- Arrangements locaux, personnel enseignant,
- Congé sans traitement à temps plein, personnel cadre, monsieur Réal Fortier,
- Comité de répartition des ressources - Mesures dédiées.

et que madame la présidente soit autorisée à l'inverser en cas de besoin.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS EXTRAORDINAIRES
DU 14 MAI ET DU 28 MAI 2018

(Sujet traité le 18 juin 2018)

CORRESPONDANCE

Madame Manon Lambert propose que soit consigné au procès-verbal de la présente réunion, le dépôt de la correspondance suivante :

- Lettre de monsieur Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, reçue le 21 juin 2018, concernant une aide financière.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Aucun rapport.

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Aucun rapport.

PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE – INSATISFACTION 17-18/02

(Sujet traité le 18 juin 2018)

PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE – RAPPORT ANNUEL

(Sujet traité le 18 juin 2018)

DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT – AFFECTATION

Le directeur général informe les commissaires de l'affectation suivante :

Madame Martine Ouellet est affectée à la direction de l'école Le manège (Victoriaville) à compter de l'année scolaire 2018-2019.

DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT NOMINATION

En application de la Politique de gestion des administratrices et des administrateurs et suite à un comité de sélection, madame Manon Aubry propose que :

Monsieur Frédéric Lehoux soit nommé à la direction adjointe des Centres de formation professionnelle Vision 2020 (Victoriaville), Le Trécarré (Victoriaville), André-Morissette (Plessisville) et le Centre intégré de formation et d'innovation technologique (CIFIT) (Victoriaville) à compter de l'année scolaire 2018-2019.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CC9-495-1806

CC9-496-1806

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

POLITIQUE RELATIVE AUX CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES QUI PEUVENT
ÊTRE ASSUMÉES PAR LES PARENTS OU LES USAGERS – ADOPTION DE
LA MODIFICATION

(Sujet traité le 18 juin 2018)

CRITÈRES D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES 2019-2020 – ADOPTION

(Sujet traité le 18 juin 2018)

ACTE D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE ENTREPRISE PRINCE-DAVELUY,
DU CENTRE DE FORMATION EN ENTREPRISE ET RÉCUPÉRATION
NORMAND-MAURICE (CFER NORMAND-MAURICE) ET DE L'ÉCOLE
ALTERNATIVE LA FERMENTIÈRE – ADOPTION

(Sujet traité le 18 juin 2018)

PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES
2019-2021 – ADOPTION

(Sujet traité le 18 juin 2018)

DEMANDES DE DÉROGATION (PRÉSCOLAIRE)

(Sujet traité le 18 juin 2018)

HORAIRE ET TARIFICATION DES SERVICES DE GARDE POUR L'ANNÉE
2018-2019

(Sujet traité le 18 juin 2018)

ADAPTATION LOCALE DE LA CONVENTION COLLECTIVE 2015-2020 ET
DISPOSITIONS RELATIVES À LA LISTE DE PRIORITÉ D'EMBAUCHE 2015-
2020 (CSN) – ADOPTION

(Sujet traité le 18 juin 2018)

ENTENTE DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMISSION DES BOIS-FRANCS,
LA COMMISSION SCOLAIRE DES CHÊNES ET LA COMMISSION SCOLAIRE
DE LA RIVERAINE POUR LE SERVICE AUX ENTREPRISES

(Sujet traité le 18 juin 2018)

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE – ADOPTION POUR
TRANSMISSION AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU
SPORT

(Sujet traité le 18 juin 2018)

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL POUR LES COMPTES DE TAXE ÉCHUS

(Sujet traité le 18 juin 2018)

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES – MESURES DÉDIÉES

CC9-497-1806

ATTENDU que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport alloue des mesures budgétaires;

ATTENDU que, conformément aux dispositions des articles 193.3 et 275.1 ces mesures ont été soumises au Comité de répartition des ressources afin d'établir les objectifs et les principes de la répartition des ressources, de déterminer cette répartition et de soumettre ses recommandations au conseil des commissaires;

ATTENDU que ces recommandations et les recommandations du CPAS (comité paritaire en adaptation scolaire) ont été présentées au conseil des commissaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sylvie Bilodeau que le conseil des commissaires entérine et fasse siennes les recommandations du Comité de répartition des ressources relatives aux trois (3) mesures suivantes :

- Réussite des élèves en milieu défavorisé (15011)
- Coup de pouce de 2^e à 6^e année (15027)
- Ressources professionnelles pour agir tôt (15211)

Unanimement résolu

ADOPTÉ

BUDGET 2018-2019 DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS –
ADOPTION

CC9-498-1806

Madame Josée Maheu présente et explique les différents éléments du budget.

ATTENDU que, conformément à la *Loi sur l'instruction publique*, la Commission scolaire des Bois-Francis doit adopter et transmettre au ministre son budget de fonctionnement d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2018-2019;

ATTENDU que le décret relatif au produit maximal de la taxe a été dûment adopté par le conseil des ministres;

ATTENDU que ce budget prévoit un équilibre entre les revenus et les dépenses pour l'année scolaire 2018-2019;

ATTENDU que l'évaluation uniformisée telle qu'ajustée pour l'année 2018-2019, qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention d'équilibre, est établie au montant de 6 748 851, 893 \$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires 2018-2019;

ATTENDU que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à 0.2964 \$ par 100 \$ d'évaluation comme prescrit par la Loi portant sur la réforme du système de taxation scolaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nancy Beaulieu que le budget de fonctionnement, d'investissement et du Service de la dette soumis aux commissaires pour l'année scolaire 2018-2019 soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

ARRANGEMENTS LOCAUX, PERSONNEL ENSEIGNANT

CC9-499-1806

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL DES COMMISSAIRES

Monsieur Jacques Daigle propose que la présidente et la directeur général soient autorisés à signer une entente avec le Syndicat de l'enseignement des Bois-Francs visant à reconduire les arrangements locaux traitant des clauses 5-5.05, 5-14.02 G), 11-2.04 à 11-2.08 inclusivement, 13-2.05 à 13-2.09 inclusivement, les Dispositions relatives à l'encadrement des stagiaires, l'Annexe J et l'arrangement local 5-1.04 D), et ce, pour la période débutant le lendemain de la date de la signature de l'entente nationale jusqu'au plus tard le 30 juin 2019.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CONGÉ SANS TRAITEMENT À TEMPS PLEIN, PERSONNEL CADRE,
MONSIEUR RÉAL FORTIER

CC9-500-1806

Madame Lucie Corriveau propose que, pour l'année scolaire 2018-2019, un congé sans traitement à temps plein, pour raisons médicales, soit accordé à monsieur Réal Fortier, régisseur au Service des ressources financières.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**À 20 h 59, madame Pascale Ramsay quitte la rencontre.
À 21 h 00, le huis clos est demandé.
À 21 h 15, le huis clos est levé.**

APPRÉCIATION DU RENDEMENT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

CC9-501-1806

Direction générale

Madame Paulette S. Rancourt propose :

1. QUE soit consigné au procès-verbal de la présente séance que dans le contexte de l'appréciation du rendement du directeur général pour l'année scolaire 2016-2017 et 2017-2018 (jusqu'au 2 avril 2018) le tout aux fins d'application des articles 24 à 27 du « Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des commissions scolaires », le conseil des commissaires manifeste sa grande satisfaction à l'égard de l'excellent travail effectué par le directeur général au cours de ladite année;
2. QUE madame Paulette S. Rancourt, présidente, informe le directeur général de la décision du conseil des commissaires de lui attribuer une évaluation au-delà des attentes.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CLÔTURE DE LA SÉANCE

CC9-502-1806

Aucun autre sujet n'étant inscrit à l'ordre du jour, monsieur Jacques Daigle propose la levée de la présente séance du conseil des commissaires à 21 h 18.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

Paulette S. Rancourt, présidente

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

Michael Provencher, secrétaire général